



PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE ET LE MONDE AGROALIMENTAIRE

responsable presse

Laurence Lévy

téléphone

00 33 (0)1 53 67 76 05

portable

00 33 (0)6 81 74 85 68

mail

laurence.levy@fondation-patrimoine.com

Confortée par le succès obtenu lors de l'opération nationale *Agneau Lacaune du Patrimoine*, menée avec la filière Agneau Lacaune – opération qui sera reconduite l'an prochain –, la Fondation du Patrimoine souhaite s'associer à d'autres filières professionnelles de l'agroalimentaire, afin de leur proposer des actions de mécénat conçues en fonction de leurs spécificités propres (secteur d'activité, implantation géographique, histoire, etc.), susceptibles de conforter leur image et de renforcer leur ancrage local ou national.

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant à but non lucratif, qui a pour mission de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine non protégé par l'Etat au titre des monuments historiques. L'action poursuivie par la Fondation du Patrimoine s'inscrit au service du développement local durable, en soutenant la création d'emplois ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels. Elle veille, dans l'accomplissement de ses missions, à mobiliser les énergies privées (entreprises, associations, particuliers), susceptibles de s'investir pour la sauvegarde du patrimoine, et travaille en étroite partenariat avec les collectivités territoriales et les services de l'Etat. Elle contribue à l'identification des éléments de patrimoine confrontés à des risques de dégradation ou de disparition ; elle apporte son assistance aux propriétaires publics et privés dans l'élaboration de projets de sauvegarde et de mise en valeur, en contribuant, le cas échéant, au financement desdits projets.

A propos de l'opération Agneau Lacaune du Patrimoine

Agno'InterPro, association interprofessionnelle de promotion des agneaux du bassin de Roquefort, a été créée par la volonté commune des acteurs de la filière de production des agneaux Lacaune, de s'assurer un équilibre économique stable et durable, et de renforcer la valeur de leur produit auprès des consommateurs.

La filière Agneau Lacaune, consciente de participer par son activité à la conservation d'un patrimoine typique de l'élevage ovin, a souhaité s'associer à la Fondation du Patrimoine, au travers de son association Agno'InterPro, afin

de mettre en valeur ses agneaux, tout en s'impliquant davantage dans la préservation de son patrimoine pastoral local. Ainsi, la Fondation du Patrimoine et Agno'InterPro ont signé une convention de partenariat, dont le but a été de soutenir financièrement des projets de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine pastoral situé dans la zone de production de l'agneau Lacaune. Un événement original propre à séduire les consommateurs a été mis en place.

Déroulement de l'opération

En février 2008, 11 000 *Agneaux Lacaune du Patrimoine* ont été mis pendant 4 semaines à la vente dans 2 000 magasins de grande et moyenne surface. Les enseignes ont accepté de mettre en avant ces agneaux dans leurs rayons, ainsi que le matériel de promotion associé affichant le partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Outre l'objectif de promouvoir et valoriser les agneaux du bassin de Roquefort, l'opération se caractérise aussi par « une démarche citoyenne ». Pour chaque agneau vendu, 1€ a été reversé à la Fondation du Patrimoine, dans le but de restaurer des lavognes, points d'eau en pierre bâtie typiques du paysage du bassin de Roquefort, servant à abreuver les troupeaux lors des transferts de pâturage en pâturage. La restauration de ces lavognes entre parfaitement dans la mission que poursuit la Fondation du Patrimoine, puisqu'il s'agit de faire revivre un patrimoine rural de proximité en péril.

Les fonds récoltés dans le cadre de l'opération ont été versés à la Fondation du Patrimoine. Cette dernière s'est engagée, en contrepartie de chaque versement effectué par un abatteur, à lui transmettre sur simple demande un reçu de déductibilité fiscale.

La Fondation du Patrimoine a de plus présenté à Agno'InterPro les projets de sauvegarde, dont elle a assuré la gestion administrative et financière. Deux projets de restauration ont ainsi été retenus, dans deux régions différentes : celui de la Lavogne des Bombes à Massegros (Lozère), et celui de la Lavogne de la Couvertoirade (Aveyron). Les inaugurations des lavognes au printemps prochain seront un nouveau temps fort pour la filière de l'agneau Lacaune. Forte de son succès, l'opération sera reconduite en 2009.

INFORMATIONS PRATIQUES

FONDATION DU PATRIMOINE

21/23, rue Charles Fourier - 75013 Paris

Standard : 00 (33) 1 53 67 76 00

Site : www.fondation-patrimoine.com

Responsable du Mécénat : Benjamin Mermet

Ligne directe : 01 53 67 76 10